

Communiqué de l'intersyndicale Enseignement supérieur/Recherche du 16 avril 2008

Suite aux entrevues intersyndicales avec Valérie Pécresse, le 1^{er} avril 2008 et avec François d'Aubert le 7 avril 2008, il semble que :

- les représentants des personnels des seuls organismes soient consultés par la Ministre sur la réforme des organismes de recherche après que les décisions sont prises (décision de réorganisation de l'Inserm), alors que la lettre de mission a été remise 5 mois plus tôt au directeur,
- malgré plusieurs demandes communes et individuelles des organisations syndicales des organismes, les représentants du personnel sont reçus par François d'Aubert (en l'absence d'autres membres de la mission) six mois après la mise en place de sa mission et à quelques jours de la remise de son rapport,
- une mission sur les carrières des personnels des organismes est confiée au Président de l'Académie des Sciences (J. Hoffmann) tout en étant explicitement soumise aux conclusions de l'atelier Schwartz sur les carrières universitaires,
- aucune décision d'application de la loi LRU n'a fait l'objet de réelle discussion avec les organisations syndicales, ni d'un véritable débat en CNESER (exemples : le « plan licence » ou le décret financier).

Le refus de négociation globale et le « saucissonnage » des problèmes permettent à la Ministre de limiter les discussions à des questions « techniques » dans un cadre d'ensemble décidé à l'avance. Les récentes décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques pour l'enseignement supérieur et la recherche, l'annonce des 166 propositions du Président de la République prouvent que ce cadre est celui de la Réforme générale des politiques publiques (RGPP). Celle-ci a pour but de démanteler les services publics en laissant la place à des initiatives locales ou privées, de briser les solidarités au profit de la compétition à tous les niveaux de la société et finalement de réduire le nombre de fonctionnaires au service de l'État.

Les syndicats et organisations de la recherche de l'enseignement supérieur soussignés constatent que les réformes sont inscrites dans les décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques. Des résistances et des luttes contre ces réformes se développent en dehors de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ils estiment qu'il faut développer les mobilisations et les faire converger dans une action nationale contre la mise en place de la RGPP, associant l'ensemble des fonctionnaires. Ils adressent ce communiqué à l'ensemble des fédérations de l'éducation et de fonctionnaires.

Organisations signataires : SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNTRS-CGT, FERC-sup-CGT, Ugict-CGT, CGT-INRA, Sup'Recherche-UNSA, SNPTES-UNSA, A&I-UNSA, SNPREEES-FO, SUD-Recherche-EPST